

SAS PORT VAUBAN 21



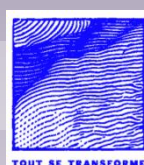
Port Vauban - Antibes

**Renaturation de la zone NATURA 2000 au
pied du Fort Carré**

Annexe A : Compatibilité avec les plans de gestion



AAPP /
ATELIER D'ARCHITECTURE
PHILIPPE PROST
/



novembre 2024

Table des matières

1.	Plan Local d'Urbanisme	3
2.	Plans de prévention des risques naturels	4
3.	Carte des réseaux (eau potable, eaux usées et pluviales)	7
4.	Document Stratégique de façade	9
5.	SDAGE	11

Liste des figures

Figure 1: Localisation de la zone des travaux par rapport au plan de zonage du PLU	3
Figure 2: Localisation de la zone des travaux par rapport au PPR - feu de forêt.....	4
Figure 3: Localisation de la zone des travaux par rapport au PPR - inondation	5
Figure 4: Localisation de la zone des travaux par rapport aux risques mouvements de terrain	5
Figure 5: Localisation de la zone des travaux par rapport à l'aléa retrait et gonflement des argiles (PAC des aléas Retrait et gonflement des argiles – PLU mars 2019)	6
Figure 6: Localisation de la zone des travaux par rapport à l'aléa submersion marine (PAC des aléas de submersion marine – PLU mars 2019)	6
Figure 7: Schéma du réseau d'eau potable – PLU mars 2019.....	7
Figure 8: Schéma du réseau d'assainissement des eaux usées – PLU mars 2019.....	8
Figure 9: Schéma du réseau d'assainissement des eaux pluviales – PLU mars 2019	9
Figure 10: Carte des vocations de la façade maritime méditerranéen	9
Figure 11: DSF - Zone Riviera	10
Figure 12: Masses d'eaux côtières- Etat écologique Très Bon	11

1. Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Antibes a été approuvé le 13 mai 2011. Il a ensuite fait l'objet de plusieurs révisions et modifications, dont une révision approuvée le 29 mars 2019.



Figure 1: Localisation de la zone des travaux par rapport au plan de zonage du PLU

Le projet est localisé sur la zone UF (*Equipements portuaires*) et à 13 m de la zone NL, sous-secteur de la zone N (*Zone naturelle protégée*).

➔ Les travaux prévus respectent les règlements de la zone UF et NL (*disponible en annexe B*), et le règlement de la zone RC du dossier du site Patrimonial Remarquable (ex AVAP).

2. Plans de prévention des risques naturels

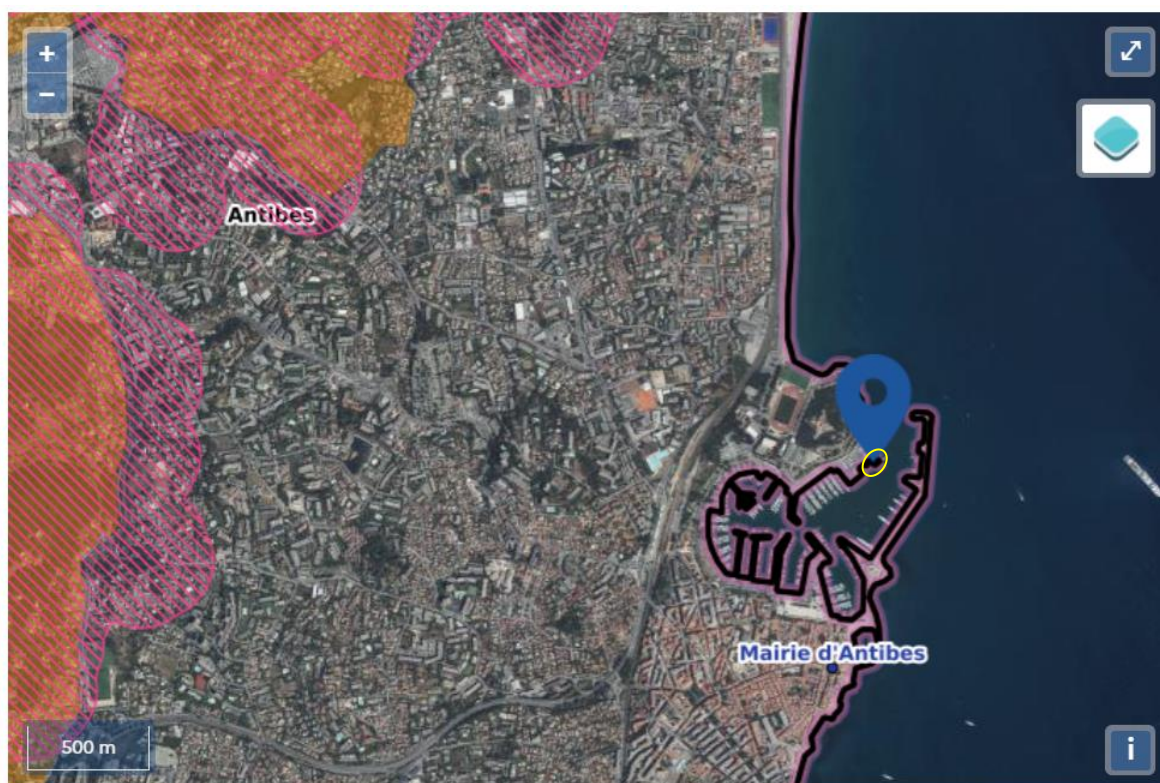
La commune d'Antibes fait l'objet de plusieurs PPR : inondation, incendie feu de forêt, mouvements de terrain.

➔ La zone du projet n'est pas concernée par ces PPR.

Il existe également deux portés à connaissance :

- Retrait et gonflement des argiles : l'aléa est moyen,
- Submersion marine (*niveau marin compris entre 1.29m et 1.69m au droit du site*).

Le risque de submersion marine a été pris en compte dans le cadre de ce projet, les niveaux prévus sont supérieurs à 1,69m.



Légende :

-  Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique
-  Zonage informatif des obligations légales de débroussaillage

Figure 2: Localisation de la zone des travaux par rapport au PPR - feu de forêt



Figure 3: Localisation de la zone des travaux par rapport au PPR - inondation

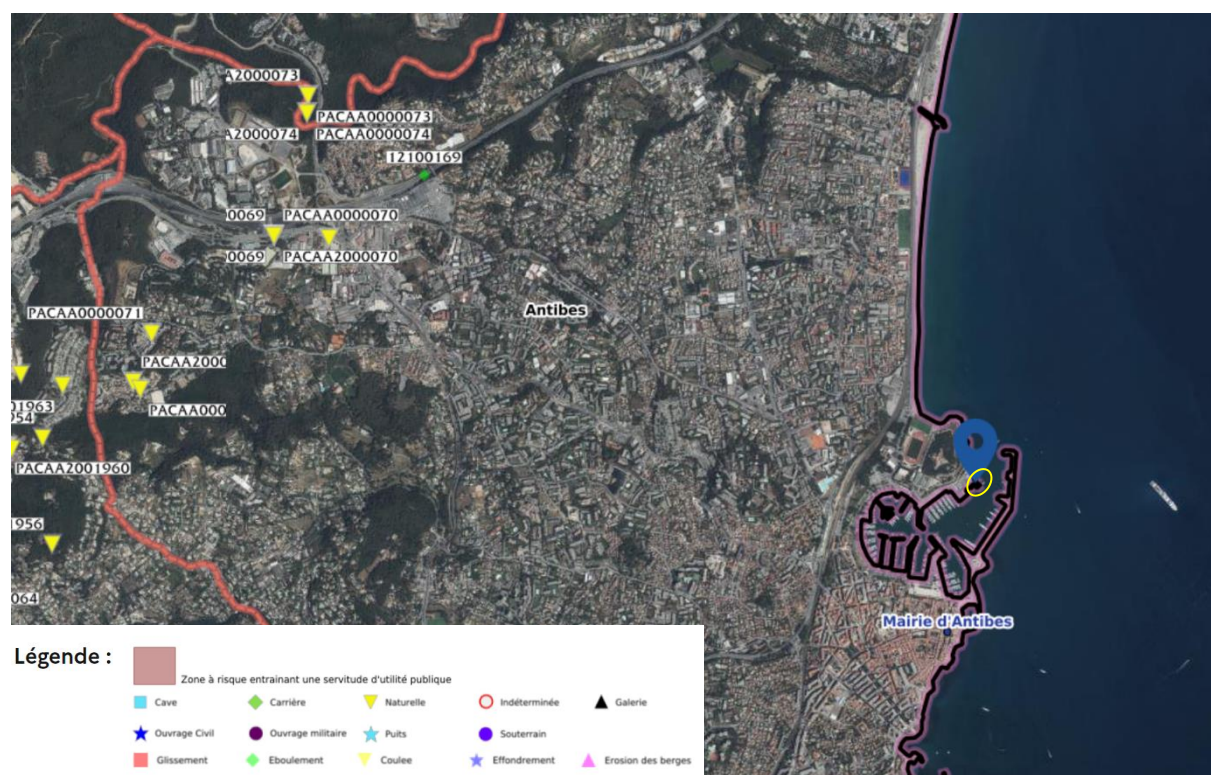


Figure 4: Localisation de la zone des travaux par rapport aux risques mouvements de terrain

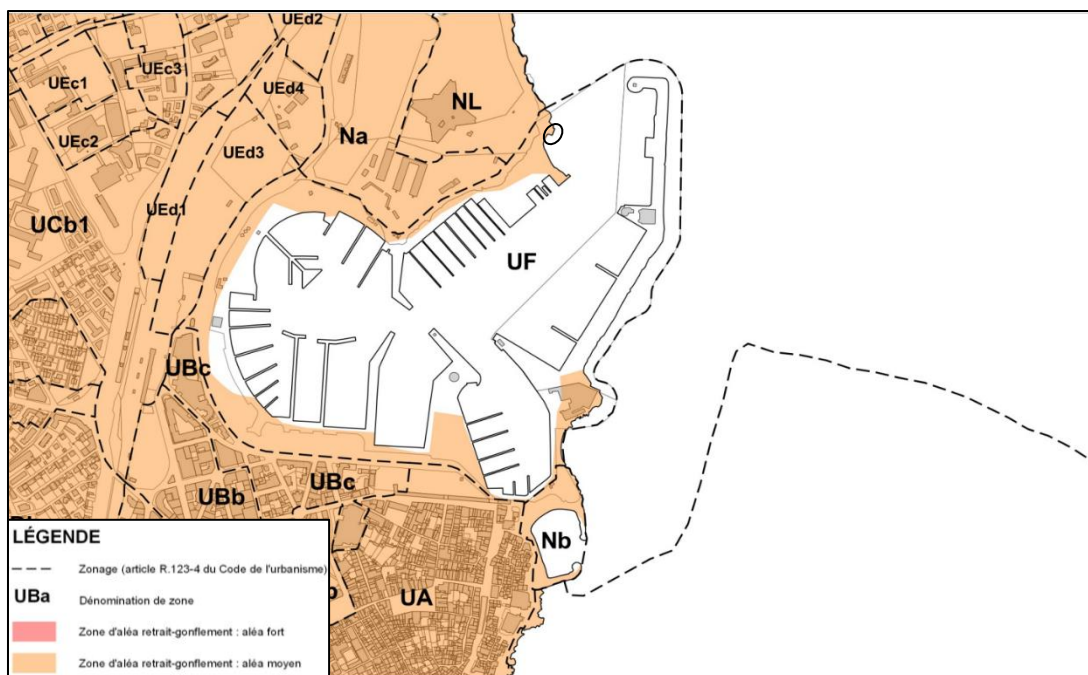


Figure 5: Localisation de la zone des travaux par rapport à l'aléa retrait et gonflement des argiles (PAC des aléas Retrait et gonflement des argiles – PLU mars 2019)

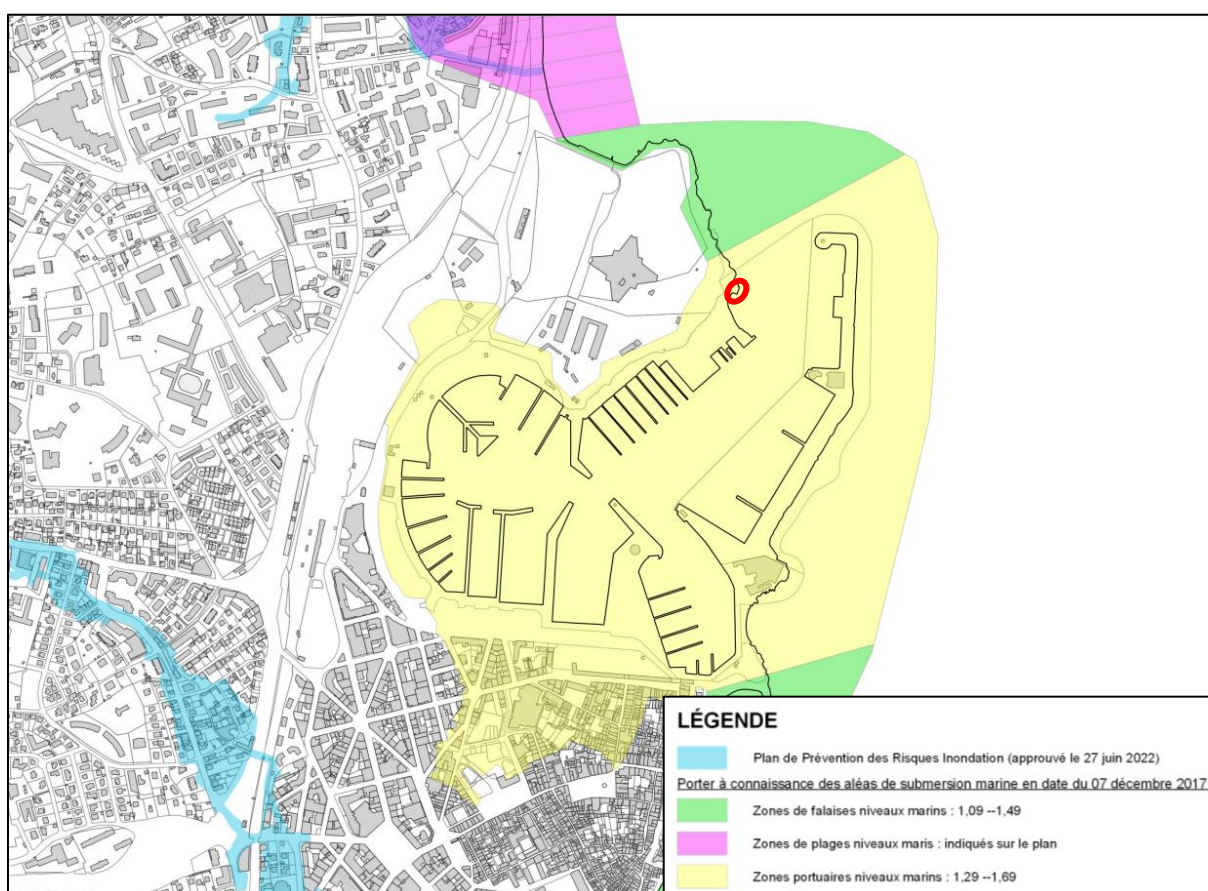


Figure 6: Localisation de la zone des travaux par rapport à l'aléa submersion marine (PAC des aléas de submersion marine – PLU mars 2019)

3. Carte des réseaux (eau potable, eaux usées et pluviales)

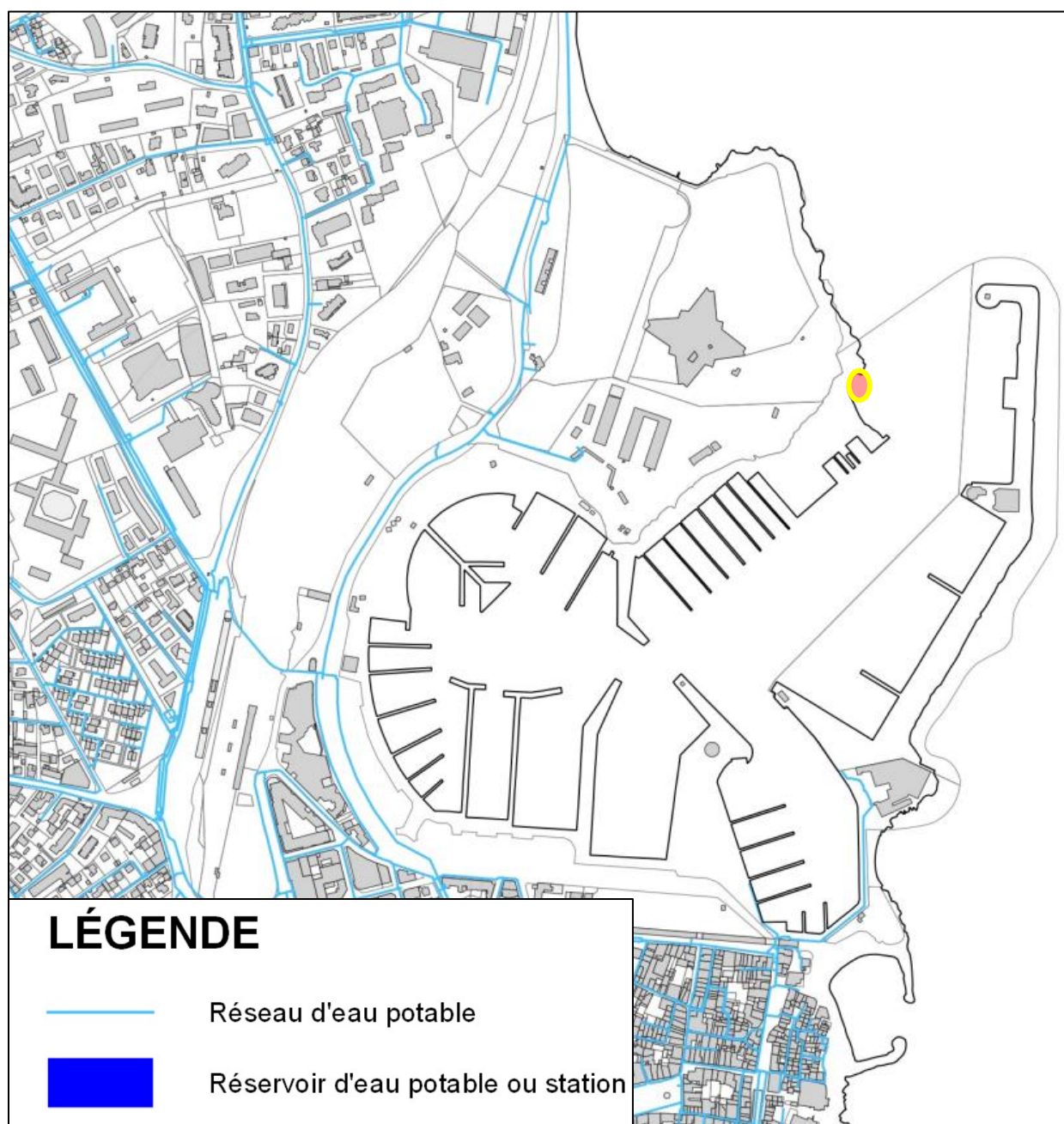


Figure 7: Schéma du réseau d'eau potable – PLU mars 2019

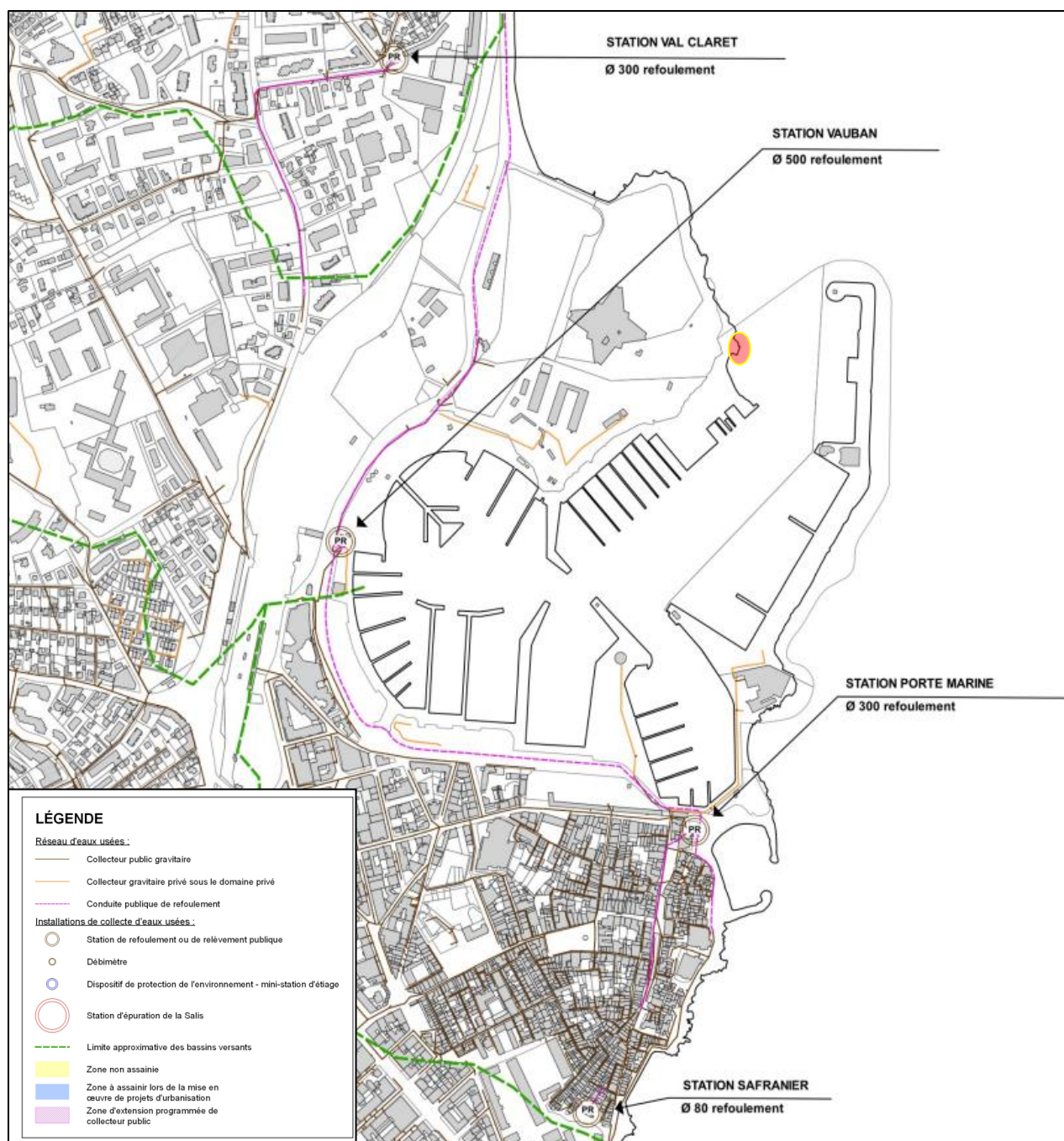


Figure 8: Schéma du réseau d'assainissement des eaux usées – PLU mars 2019

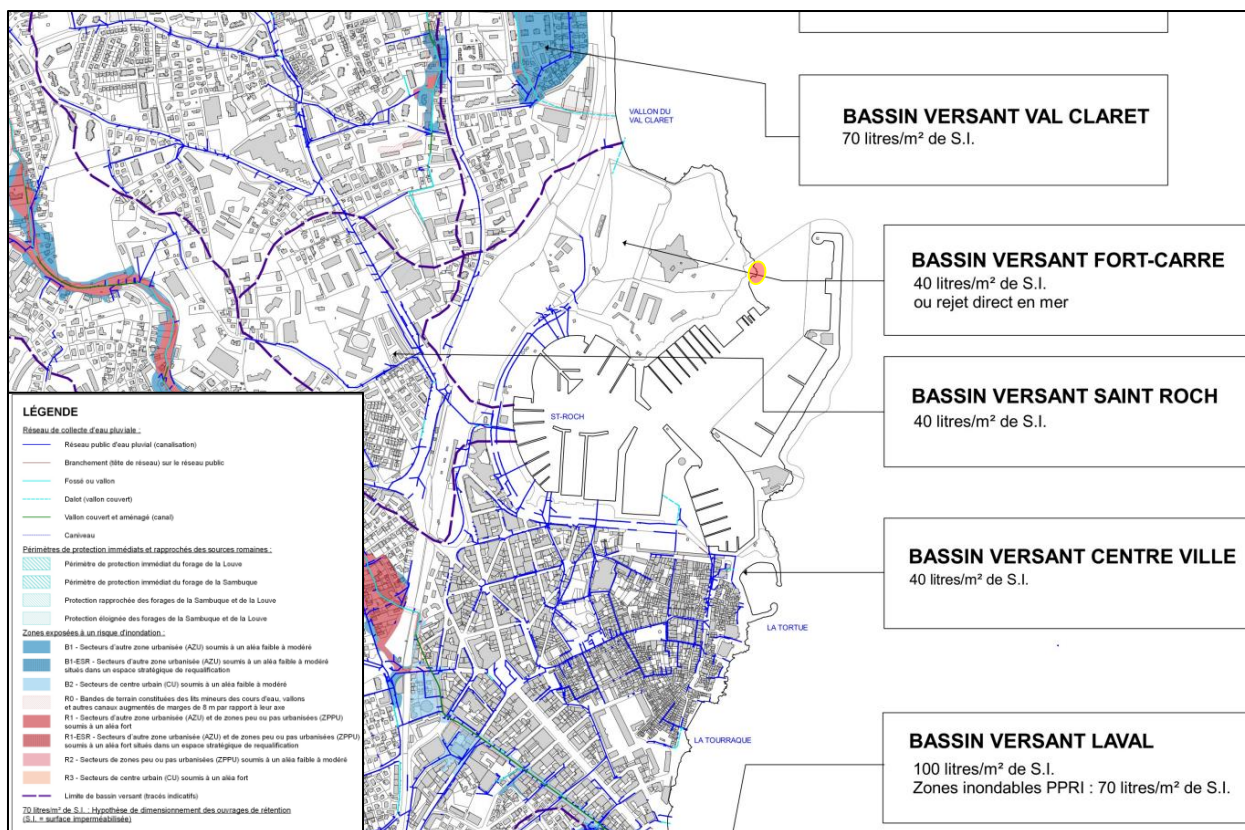


Figure 9: Schéma du réseau d'assainissement des eaux pluviales – PLU mars 2019

4. Document Stratégique de façade

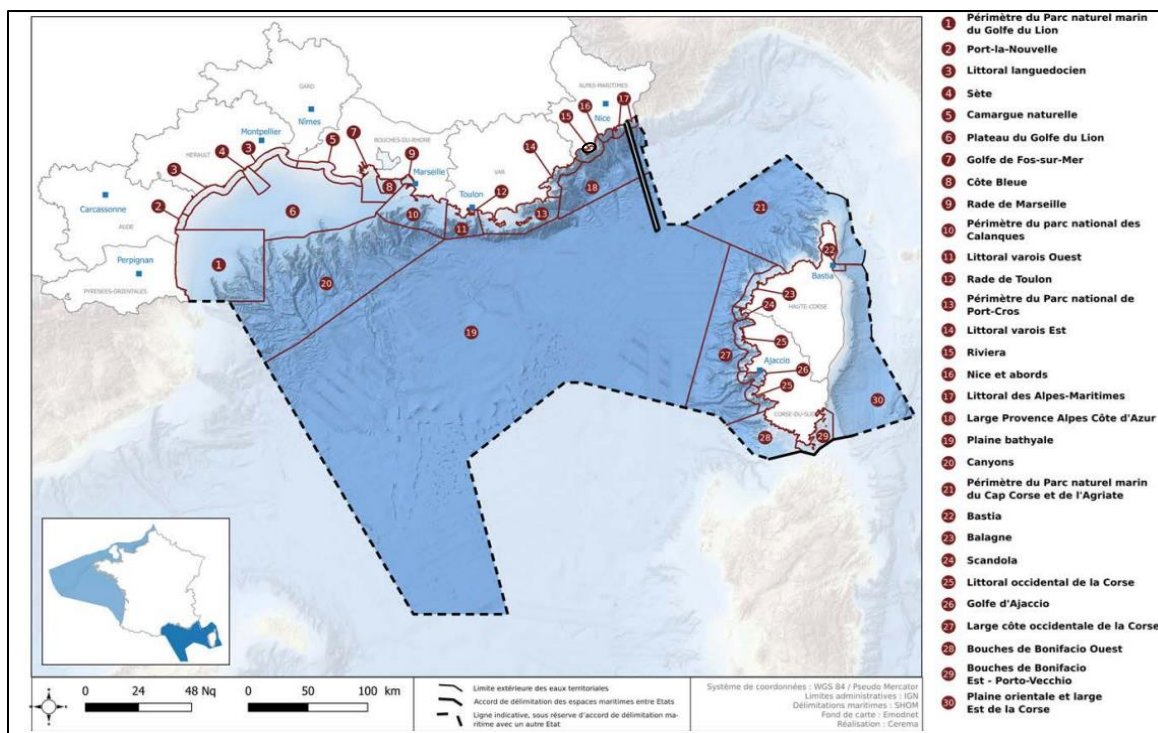


Figure 10: Carte des vocations de la façade maritime méditerranéenne

15 - Riviera

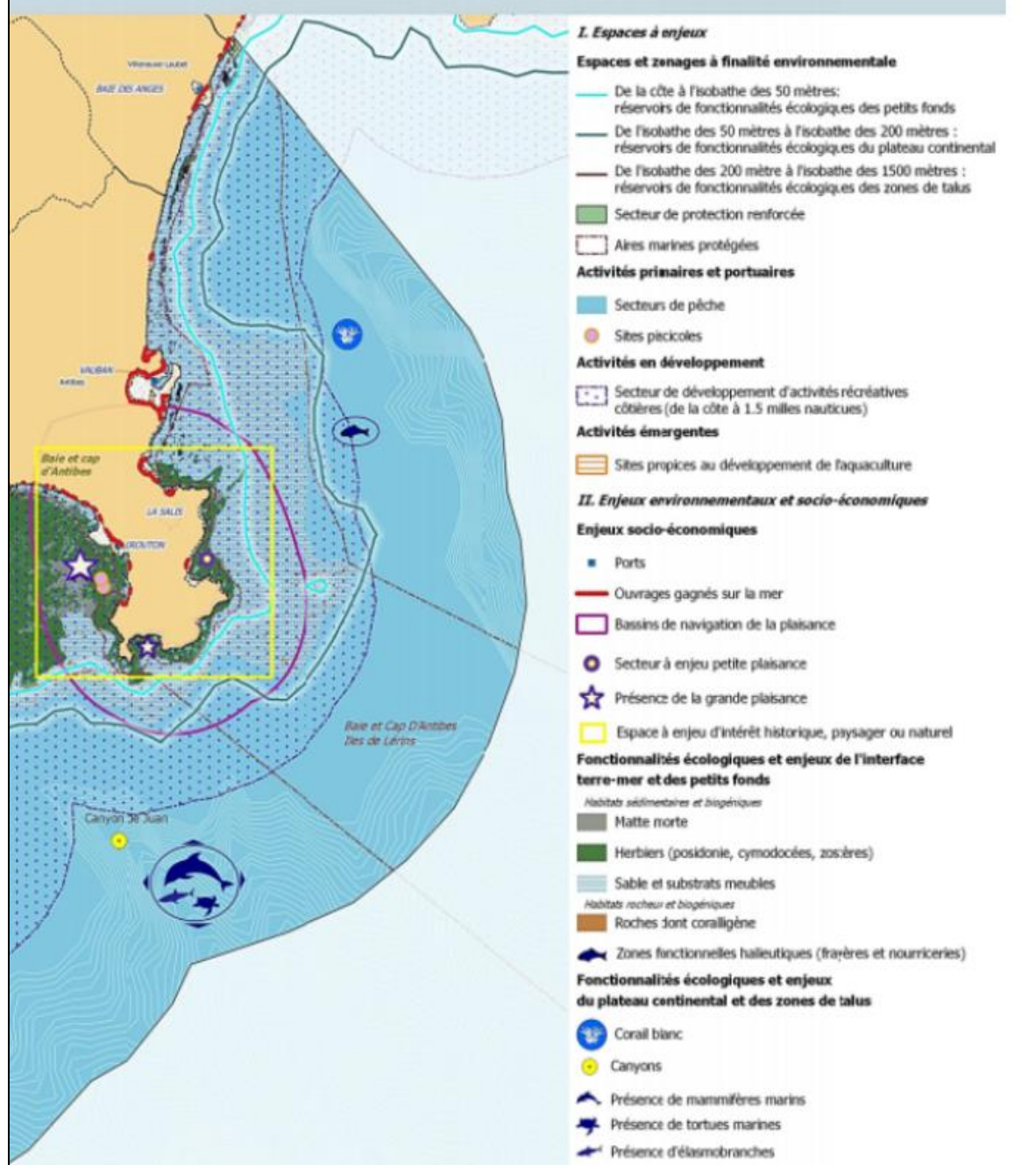


Figure 11: DSF - Zone Riviera

5. SDAGE

La partie concernée par les travaux est la Baie des Anges **LP-15-93**, et la masse d'eau **FRDC09b** **Port Antibes-Port de commerce de Nice**.



Figure 12: Masses d'eaux côtières- Etat écologique Très Bon